



Epreuves régionales sélectives HDF (non open)

Epée, Filles et Garçons
Individuel et par équipes

Samedi 5 et dimanche 6 juin 2021

1- LIEU

Salle d'armes Jean-Baptiste Viart

Gymnase Louis Roger
10 rue Louis Roger
60000 Beauvais

2- HORAIRES

	Appel	Scratch	Début
Samedi 5 juin			
Garçons indiv	9h00	9h15	9h30
Garçons équipes	15h00	15h15	15h30
Dimanche 6 juin			
Filles indiv	10h00	10h15	10h30
Filles équipes	15h00	15h15	15h30

3- EQUIPEMENTS

Tenues et matériels des tireurs devront être conformes aux normes FFE.

4- FORMULE

Formule épreuves individuelles :

- Les 16 premiers inscrits du classement national étant sélectionnés pour le Championnat de France M17 ne tirent pas l'épreuve sélective individuelle.
- Classement initial des tireurs pour la constitution des poules suivant le classement national avant l'épreuve. Les non classés sont positionnés en N+1.
- 1 tour de poules à 7 ou 6 avec décalage par club, sans éliminés.
- Tableau d'élimination directe.

Formule épreuves par équipes :

- Classement des équipes par l'addition des numéros de série des tireurs via le classement national, avec décalage par club au premier tour.
- Tableau d'éliminations directes en 45 Touches avec tirage de la 3^e place

5- ARBITRAGE

En individuel : 1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits

Par équipe : 1 arbitre pour une équipe engagée, 2 arbitres à partir de 3 équipes

Niveau requis minimum : interdépartemental de sa catégorie d'âge au maximum

6- DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera composé sur place le matin de chaque épreuve.



7- ENGAGEMENT

Le droit d'engagement est de 8€ par tireur pour l'épreuve individuelle et 24€ par équipe.

Il doit être effectué en ligne sur la plateforme Hello Asso en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/academie-beauvaisienne-d-escime/evenements/epreuve-selective-hdf-m17>

8- INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront faites en ligne : sur le site de la FFE rubrique compétition (www.extranet.escrime-ffe.fr) au plus tard **le mercredi 2 juin 2021 avant 23h59**

9- BUVETTE

Une buvette sera à la disposition des tireurs et accompagnateurs. Une fiche par club sera tenue pour la journée et le paiement sera effectué à la fin de cette journée par un représentant de chaque club.

Les clubs présents sur les 2 journées pourront régler la note buvette le dimanche à la fin des épreuves.

10- PROTOCOLE SANITAIRE

- Port du masque obligatoire sauf pendant l'assaut
- 1 accompagnateur par club pour 6 tireurs et 2 au-delà
- Accès au plateau réservé aux tireurs, arbitres, accompagnateur et membres de l'organisation
- **Test Covid négatif de moins de 72h** à présenter ainsi que signature du registre de présence pour l'accès
- **Aucun spectateur autorisé**
- **Vestiaires fermés**
- Chaque tireur devra mettre l'ensemble de ses affaires dans sa housse, fermée
- Tout manquement entraînera une expulsion immédiate
- La liste des tireurs et accompagnateurs par club doit être envoyée à : abescrime@orange.fr le vendredi 3 juin 11h au plus tard

L'équipe de l'ABE